



Fédération
des acteurs de
la solidarité

HAUTS-DE-FRANCE

Formation

—
**Se préparer aux
modalités d'évaluation
des ESSMS**



INFORMATIONS PRATIQUES



A Arras



**Session de 2 jours
9h-12h30 / 13h30-17h**

390€

par

personne

Public :

- Directeur.rice.s
- Chef.fe.s de service
- Intervenant.e.s sociaux.ales
- Administrateur.rice.s
- Référent.e.s qualité



Vous êtes en situation de handicap ?
Pas d'inquiétude ! Nous mettons tout
en œuvre pour que la formation vous
soit rendue complètement accessible !
Contactez-nous pour que nous
puissions être au plus près de vos
besoins !

Intervenante : Delphine BURLET, Consultante formatrice et évaluatrice externe

Objectifs : Comprendre les critères d'évaluation et les attendus des différentes thématiques en tenant compte des spécificités du secteur AHI-L et pouvoir les retranscrire aux équipes

Compétences visées :

- Connaître les nouvelles modalités d'évaluation externe
- Connaître et comprendre les critères d'évaluation et les éléments de preuve attendus
- Enclencher une démarche d'amélioration continue au sein de sa structure et de mise en conformité de la réglementation
- Préparer ses équipes à l'évaluation externe

Moyens pédagogiques et d'évaluation :

- Actives et expérientielles
- Apports théoriques
- Mise en situation
- Analyse des outils et pratiques professionnelles

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Jour 1

MATIN

- Les nouvelles modalités de l'évaluation externe
- les nouveaux outils de l'évaluation externe
- Méthodologie et déroulement de l'évaluation
- Les nouvelles méthodes de l'évaluation : accompagné traceur, traceur ciblé, audit système

12h30-13h30 Pause déjeuner

APRES-MIDI

- La check-list des documents réglementaires
- Le choix de l'organisme évaluateur
- La dynamique d'amélioration continue et l'autoévaluation (utilisation de Synaé)
- Outil loi 2002.2 : Projet d'établissement

MATIN

- Focus sur les 18 critères impératifs
 - Les droits des personnes accompagnées
 - Prévention et traitement de la maltraitance et de la violence
 - Recueil et traitement des plaintes et réclamations
 - Recueil et traitement des événements indésirables
 - Gestion de crise

12h30-13h30 Pause déjeuner

APRES-MIDI

- Présentation globale des autres thématiques, compréhension des critères et des attendus dans le secteur AHI-L :
 - Bientraitance et éthique
 - Expression et participation de la personne accompagnée
 - Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement
 - Accompagnement à l'autonomie
 - Accompagnement à la santé
 - Continuité et fluidité du parcours
 - Ressources humaines

Jour 2



Contacts :

Charlène PETOT, Chargée de missions
charlene.petot@federationsolidarite.org
06 17 73 87 34

Fédération des Acteurs de la Solidarité Hauts-de-France
hautsdefrance@federationsolidarite.org
03 20 06 15 06



Fédération
des acteurs de
la solidarité

HAUTS-DE-FRANCE

199-201, rue Colbert - Centre Vauban - Bâtiment Lille - 2ème étage 59000 Lille
Tél. : 03 20 06 15 06

<http://www.federationsolidarite.org/hauts-de-france>

N° OF FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ: 31 59 06038 59 –
N°SIREN : 380 199 828 - N°SIRET : 380 199 828 00035